



organization for
the prevention
of violence

***Réprimer les crimes et les incidents haineux au
Canada***

Organization for the Prevention of Violence
Printemps 2019
Edmonton (Alberta)

L'information et les constatations contenues dans le présent document ont été recueillies à partir de renseignements accessibles au public et ne doivent pas être interprétées comme les opinions des personnes ou des organismes qui ont participé aux entrevues avec l'Organization for the Prevention of Violence. Toute erreur ou omission dans le présent document reflète l'information accessible au public et n'engage pas la responsabilité des personnes et des organismes qui ont participé à la recherche ou qui l'ont publiée.

Rendre compte de la haine

- Les statistiques et la collecte de données relatives aux crimes et aux incidents haineux devraient être élargies afin de mieux saisir les **éléments intersectionnels de la haine**. Comprendre l'identité intersectionnelle des victimes permettra d'améliorer les programmes et les efforts de prévention et d'aider les organismes qui s'occupent des victimes de la haine à mieux prévoir les besoins des clients éventuels.
- De même, **la collecte et la diffusion publique du lieu des incidents haineux** amélioreront la capacité du gouvernement et de la société civile d'élaborer des mesures d'intervention. Les décideurs et les praticiens ont besoin de ce type d'information, qui n'est pas encore facilement accessible.

Combattre la haine

- **Les organismes d'application de la loi doivent devenir à la fois plus proactifs (par mesure de prévention) et mieux réprimer les crimes et les incidents haineux.** Surtout dans les communautés racialisées, la perception selon laquelle les services de police ne prennent pas ces incidents au sérieux a de profondes répercussions sur les relations de ces communautés avec la police.
- Les organismes d'application de la loi devraient s'efforcer **de compléter la formation offerte aux recrues sur les crimes haineux en incluant des modules à ce sujet dans d'autres cours spécialisés**, comme ceux offerts aux membres dans le cadre de programmes de formation sur la diversité.
- **Il est essentiel que les unités des crimes haineux disposent de ressources adéquates** – les agents des unités avec lesquelles nous sommes entretenus ont exprimé le sentiment qu'ils étaient débordés et qu'ils se heurtaient à des obstacles structurels qui les empêchaient d'adopter à un niveau satisfaisant une approche proactive.
- **Les organismes de la société civile engagés dans le combat contre la haine** – qu'il s'agisse de sensibiliser l'opinion publique à l'incidence de la haine ou d'apporter un soutien aux victimes – **devraient recevoir un soutien supplémentaire des divers paliers de gouvernement.**

Introduction

Après une vaste couverture médiatique, d'aucuns connaissent bien la tendance nationale à la croissance des crimes haineux signalés par la police au Canada. La publication des données de 2017 sur les crimes haineux par Statistique Canada a suscité l'inquiétude en raison de la hausse de 50 % d'une année à l'autre du nombre d'incidents nationaux, hausse attribuable en grande partie à un bond du nombre de crimes haineux contre les biens (vandalisme, graffiti, etc.). Entre 2012 et 2015, il y a eu une augmentation d'environ 250 % des crimes haineux signalés par la police ciblant des musulmans canadiens. En 2017, ce nombre a encore augmenté de 150 %. La même année, les Juifs canadiens ont signalé un bond de 60 % des crimes haineux signalés par la police – il s'agit de la communauté minoritaire religieuse la plus touchée au Canada.

Ce qui est moins bien connu et que les données statistiques ne peuvent entièrement mesurer, c'est la manière dont les personnes, les familles et les communautés directement victimes de crimes et

d'incidents haineux vivent de première main cette tendance. Ceux qui cherchent à réformer la législation sur les crimes haineux devraient entendre les témoignages et les opinions de ces personnes. Les cibles et les victimes de crimes haineux peuvent aider à déceler les lacunes dans la législation existante et les mesures prises par le système de justice pénale.

En 2018, l'Organization for the Prevention of Violence a mené des recherches approfondies sur la violence motivée par la haine et les crimes haineux en Alberta. Au cours de cette période, elle a interviewé 124 membres et dirigeants des diverses communautés et formé des groupes de discussion avec eux. Elle a consulté un vaste échantillon représentatif de dirigeants des communautés ethnoculturelles, de nouveaux arrivants et de communautés autochtones. De plus, elle a mené 170 entrevues auprès d'agents des forces de l'ordre, y compris des enquêteurs sur les crimes haineux à Edmonton, à Calgary, à Medicine Hat et à Lethbridge. À partir de cette recherche, l'OPV a trouvé plusieurs lacunes et sources de préoccupation dans les interventions locales et nationales à l'égard des crimes haineux.

Problèmes de collecte et de compréhension des données liées à la victimisation

Il est difficile de recueillir avec précision des données pour mesurer les crimes haineux, car la méthode d'enregistrement des données ne permet pas un traitement efficace des éléments intersectionnels de la victimisation. Par exemple, si un incident vise une Canadienne d'origine nigériane qui porte un hijab, il n'est pas facile de déterminer si l'attaque était motivée par la haine religieuse ou la haine raciale, mais c'est peut-être un chevauchement de ces identités particulières qui est au cœur de sa victimisation. Tant que cette question ne fera pas l'objet d'un meilleur traitement dans le cadre du signalement des crimes, il sera difficile de vraiment saisir l'ampleur, la portée et la nature du problème au Canada.

Cela dit, le principal groupe touché par les crimes haineux en Alberta (en termes nominaux) était la communauté noire. Viennent ensuite les Arabes ou les Asiatiques occidentaux (30), les musulmans (26), les Asiatiques de l'Est et du Sud-Est (18), les Juifs (16) et les LGBTQ+ (16). Il est important de noter que les taux de signalement varient d'une communauté à l'autre et que, par conséquent, ce classement cardinal peut refléter ou non les taux réels de victimisation. Par exemple, il n'y a eu que quatre crimes haineux signalés par la police ciblant des Albertains autochtones. D'après nos recherches et nos entrevues avec des dirigeants autochtones de la province, cela ne reflète pas exactement les expériences de haine vécues par les communautés des Premières Nations, métisses et inuites. De plus, ces taux bruts ne tiennent pas compte des effets de la haine structurelle et du racisme qui touchent de façon disproportionnée les peuples autochtones.

Les répondants avaient tendance à décrire deux niveaux de haine : ciblée et structurelle. Au niveau individuel, la haine se décline sous forme d'actes directs dirigés contre des groupes ou des personnes. Par exemple, notons les incidents qui sont le plus souvent liés aux crimes ou incidents haineux : la violence physique, les menaces de violence, les graffitis, le vandalisme, les insultes, le refus de service, etc. Inversement, la haine ou la discrimination structurelle désigne les mécanismes et les structures qui ne sont pas toujours manifestes ou faciles à distinguer, mais qui servent à reproduire des pratiques discriminatoires et racistes. Historiquement, notons le système des pensionnats indiens, la « rafle des années soixante », l'internement des Canadiens d'origine japonaise pendant la Seconde Guerre mondiale et la politique « aucun, c'est encore trop » du Canada à l'égard des réfugiés juifs pendant l'entre-deux-guerres.

Expériences individuelles

La plupart des personnes interviewées ne se sont pas déclarées personnellement victimes d'un crime haineux. Toutefois, presque toutes ont également déclaré avoir été victimes d'incidents haineux, y compris de discrimination, d'injures et d'insultes, et beaucoup ont mentionné que leur lieu de culte ou leur centre communautaire avait également été visé. Leurs réponses ont également montré la reconnaissance du fait que la haine touche les gens – même ceux qui ont la même identité – de différentes façons et à différents niveaux.

Il y a le verbal, le mental, l'émotionnel. Les actes qui vous sont destinés et qui viennent de différentes personnes. Parfois, je me souviens d'avoir pensé que ça venait de toutes les directions. (Homme, dirigeant autochtone)

Des maisons musulmanes et des mosquées ont été vandalisées. Nous avons fait distribuer de la documentation sur la haine. Lorsqu'une personne qui se prétend musulmane commet un acte répréhensible quelque part dans le monde entier, nous finissons par en payer le prix. (Dirigeant de la communauté musulmane)

Il y a une chose très difficile à traiter et qui ne relève pas de l'extrémisme violent : l'antisémitisme interpersonnel – les blagues, vous savez. Cela ne s'est pas produit depuis quelques années, mais des gens avaient l'habitude de jeter des sous sur le terrain sous les pas des joueurs de l'équipe de basket-ball de l'académie juive. (Dirigeant de la communauté juive)

Les perceptions de la victimisation au sein de la communauté correspondaient étroitement à celles décrites par les agents des forces de l'ordre que nous avons interviewés, qui ont indiqué que la criminalité non violente constituait la majorité de leurs dossiers, tout en soulignant que les incidents violents avaient tendance à viser les membres de la communauté musulmane ou LGBTQ+.

La plupart des choses auxquelles nous avons affaire sont liées aux graffitis; donc qu'il s'agisse d'une mosquée, d'une école ou d'une église – les croix gammées font leur apparition. Une semaine, ce sera une ou deux, puis plus rien pendant un moment. (Agent des forces de l'ordre)

Juifs et musulmans – si vous recevez des lettres et des affiches haineuses, ces dernières viseront l'une de ces deux communautés-là. Le crime réel – quand j'y pense – une accusation d'agression – vise probablement davantage un mélange entre les LGBTQ et les musulmans. (Agent des forces de l'ordre)

Intersectionnalité et hijab

L'un des thèmes communs de la recherche était la nature intersectionnelle de nombreux crimes et incidents haineux. Les personnes qui appartenaient visiblement à plus d'un groupe cible avaient tendance à connaître un niveau de victimisation plus élevé que les autres. Plus précisément, les femmes qui ont choisi de porter le hijab – indicateur visible de leur foi – étaient citées comme cibles fréquentes. Par exemple, les répondants ont parlé d'une expérience commune – les femmes musulmanes sont victimes de violence verbale dans les épiceries, les stations-service et autres commerces de détail. Notre recherche n'a pas pleinement exploré cette tendance, qui représente un domaine ou une priorité pour les activités futures.

Oui, parce que non seulement je suis noire, somalienne, musulmane, immigrante et une femme qui se couvre, mais j'ai l'impression d'être considérée comme une cible. Nous sommes même traités différemment des autres musulmans du Moyen-Orient. (Dirigeante de la communauté musulmane)

Les gens se sont enhardis à harceler les musulmans, en particulier les femmes musulmanes. Il n'est pas aussi aisé de distinguer les hommes musulmans; ils ne sont donc pas attaqués autant. (Homme, dirigeant de la jeunesse musulmane)

Habituellement, ce sont les femmes musulmanes qui souffrent le plus. (Femme, dirigeante musulmane)

Effets de la haine

Les entrevues ont fait ressortir un thème général, soit la reconnaissance du fait que la victimisation – et la prise de conscience accrue de ses propres antécédents et de sa propre identité – créait et approfondissait des fractures au sein de la société, avec des résultats très variés. Plusieurs s'inquiètent du fait que cette augmentation de la discrimination et de la haine accentue la remise en question et l'érosion de leur « identité canadienne ». Cette préoccupation particulièrement aiguë obsède les jeunes et les personnes qui travaillaient en étroite collaboration avec les jeunes. Il est déjà assez difficile de naviguer dans les questions d'identité et d'appartenance pendant les études intermédiaires et secondaires; avoir un sentiment accru d'identité et d'insécurité connexe complique beaucoup les choses.

Et nous disons que nous avons la liberté de religion, et nous l'avons – je suis toujours d'accord avec cela au Canada, mais, vous savez, tout cela perturbe la génération montante et lui donne un complexe d'infériorité et nous nous considérons comme moins importants alors que cela ne devrait pas être le cas – nous ne devrions pas nous considérer comme moins importants que le reste de la société... Les jeunes sont encore en train d'établir leur identité – ils pensent à qui ils sont ou à comment ils sont représentés et constatent qu'ils sont à un niveau inférieur par rapport aux autres. Pour nos enfants, cela mène à un problème de confiance. C'est quelque chose d'effrayant. (Homme, dirigeant de la jeunesse musulmane)

S'il y a un reportage précis et si les gens au bureau en parlent le lendemain matin, vous savez que c'est un peu gênant. Si vous avez des enfants par exemple, les gens pourraient se demander si leurs enfants seront en sécurité. Seront-elles en sécurité ou serait-il préférable pour elles de ne pas porter le hijab? Donc, une grande partie est indirecte, mais cela perturbe quand même la mentalité des gens visés. (Homme, leader de la jeunesse musulmane)

Nous voulons que nos institutions soient publiquement juives et nous ne voulons pas vivre derrière des clôtures... nous voulons que nos enfants portent du Magen Daveeds et du Kippot s'ils le veulent, et cela, sans encourir de commentaires ou pire. (Femme, dirigeante de la communauté juive)

Les appels téléphoniques, les alertes à la bombe, la violence par la poste ont ébranlé le sentiment de sécurité au sein de la communauté. Les gens me posent des questions proactives

sur la sécurité; ils viennent me voir pour évaluer les menaces, demander des fonds afin de sécuriser leurs bâtiments, demander de la formation... (Homme, dirigeant juif)

Réprimer la haine

Les personnes que nous avons interviewées ont aussi discuté du fait qu'elles avaient souvent l'impression que les organismes d'application de la loi ne prenaient pas suffisamment au sérieux les crimes ou les incidents haineux – les délais d'intervention étaient longs, des accusations étaient rarement portées et les préoccupations de la communauté à la suite de ces incidents étaient souvent laissées pour compte. Bien que l'on reconnaisse généralement que de nombreux incidents signalés n'étaient pas de nature criminelle, les gens avaient l'impression que les organismes d'application de la loi pouvaient ou devaient en faire davantage.

Il y a beaucoup de graffitis. Nous avons des enregistrements et nous les transmettons à la police, mais il faut des mois pour qu'il en ressorte quoi que ce soit. (Homme, dirigeant musulman)

Je crois au pouvoir de la communauté. Partager l'information, au lieu de la retenir. J'ai été frappé par le fait que tant d'organismes ne partagent pas l'information. C'est triste de voir le jeu de l'ego entre la GRC et le SCRS. (Homme, dirigeant juif)

Nous devons également en faire davantage pour prendre plus au sérieux les rapports sur les crimes haineux. Les gens sont découragés de signaler des crimes haineux quand ils savent que rien ne sera fait pour les résoudre. (Femme, dirigeante autochtone)

Les policiers ont également exprimé leur frustration. Dans de nombreux cas, la police plaide en faveur du dépôt d'une accusation, mais le procureur refuse d'aller de l'avant. Bien qu'il y ait un malaise compréhensible à l'idée de poursuivre ce genre de crimes, l'absence répétée d'accusations cause des dommages importants aux communautés. De plus, ce fossé entre la police et le procureur influe également sur la perception de l'application de la loi dans certaines communautés, ce qui peut créer des obstacles au signalement futur.

Quelques jeunes – peignant des croix gammées, et récemment nous avons trouvé plusieurs nœuds coulants dans un arbre – ciblaient des bâtiments qui étaient bien occupés par des minorités – le garçon que nous avons accusé a même dit qu'il détestait les Noirs et nous avons consulté la Couronne au sujet des crimes haineux, mais le seuil n'était pas atteint. (Agent des forces de l'ordre)

Conclusion

Comme l'a montré la recherche de l'OPV sur la haine, il y avait une quasi-unanimité dans la conviction que les choses empirent, et ne s'améliorent pas, en grande partie à cause d'un climat politique mondial, où s'implantent partout, du moins selon les perceptions, les manifestations de discrimination et de haine ainsi qu'un discours plus large de « nous contre eux ». Les répondants ont été consternés de voir cela se produire au Canada, pays dont l'identité repose en grande partie sur l'immigration et le multiculturalisme. Les membres de toutes les communautés que nous avons interviewés ressentent l'incidence d'un climat social de plus en plus polarisé.

Dans le climat mondial actuel entourant la haine et l'extrémisme, où les communautés juives et musulmanes ont été soumises à d'horribles niveaux de violence, par exemple, comme en témoignent les attentats terroristes perpétrés contre la communauté musulmane à Québec en janvier 2017, à la synagogue Tree of Life de Pittsburgh en octobre 2018 et à la mosquée de Christchurch en mars 2019, il faut plus que jamais prendre au sérieux les actes haineux et criminels. Internet joue un rôle central dans l'encouragement d'actes de violence motivés par la haine, car il s'y répand une rhétorique qui divise la société et il s'y propage des sentiments haineux qui alimentent à leur tour l'extrémisme. Ce phénomène a cours sur de multiples plateformes populaires interconnectées, comme Facebook et Twitter, où les idées mènent aux coins les plus anonymes et haineux d'Internet (p. ex. 8Chan et Gab) et où les communautés extrémistes et les « influenceurs » en ligne ont joué un rôle essentiel pour mobiliser le terrorisme des loups solitaires. L'amélioration de nos normes d'enregistrement des données ainsi que l'identification et la *déconnexion des influenceurs et des groupes organisés qui propagent la haine en ligne et hors ligne* devront s'accompagner de meilleures normes législatives et juridiques (p. ex. modifications au Code criminel ou à la LCDP) afin d'avoir des répercussions significatives sur cette tendance croissante.

L'Organization for the Prevention of Violence (OPV) est financée par Sécurité publique Canada et la ville d'Edmonton. Elle rassemble les connaissances et l'expertise des universitaires, des communautés et des praticiens sur le problème de la violence motivée par la haine. Ses principales activités consistent à mener des recherches orientées vers l'action et à mettre en œuvre des programmes d'intervention psychosociale à l'intention des personnes qui risquent d'être victimes de violence motivée par la haine ou qui cherchent à s'en désengager. L'OPV fonctionne en étroite coordination et coopération avec les organismes communautaires et les organismes non gouvernementaux locaux, le service de police d'Edmonton, la Ville d'Edmonton, la Gendarmerie royale du Canada (GRC), REACH Edmonton et Sécurité publique Canada.